

Image not found or type unknown



## Bien materiel non reclamé

Par **dodo76**, le **20/12/2014** à **14:42**

voila je pose un question pour débloquer mon dossier.  
je viens de demander un crédit pour acheter une boulangerie pâtisserie en liquidation.  
lors de cette liquidation, le matériel pro a été vendu a un ferrailleur qui n'est jamais venu le chercher.  
Cela fait 4 ans.  
Maintenant mon dossier bloque car pour la banque il nous faut un justificatif qui prouve que le matériel ne sera jamais réclamé.  
J'ai découvert que la société qui avait acheté le matériel avait fermé pour liquidation.  
comment faire? a qui appartient le matériel maintenant? il y a t'il une loi qui donne un délai de réclamation pour ce type de bien?